

ARRÊT DE TRAVAIL EN COLLECTIVES D'ENTREPRISE : ENJEUX JURIDIQUES, PILOTAGE FINANCIER ET SOLUTIONS RH



1 jour

Fiche d'inscription
sur www.caritat.fr

Juridique - Fiscal - Social



À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, juristes, responsables RH, Compensation & Benefits.

Pour obtenir quoi ?

Pour comprendre le risque arrêt de travail et apporter des solutions concrètes.

Comment ?

Par la découverte des enjeux de l'arrêt de travail des provisions, de la vérification des arrêts et des stratégies à mettre en œuvre.

Les apports théoriques sont complétés par l'expérience respective des formateurs.

Quels sont les pré-requis ?

Connaissances de base sur l'arrêt de travail.

Qu'allez-vous apprendre ?

1. Caractéristiques du risque

- Présentation des différents étages
- Place de l'arrêt de travail dans les régimes de sécurité sociale, accident du travail, consolidation, assurances collectives, maintien des garanties décès, portabilité
- Tendances de marché et évolution du risque

2. Bases juridiques

- Rappel des aspects techniques, des différentes périodes de risque, des différents aspects structurants en lien avec la loi EVIN et ses décrets d'application

3. Enjeux techniques

- Provisions
- Rappels sur les modes de calculs
- Rappels sur les évolutions récentes et sur les évolutions envisagées
- Impact de la baisse des taux sur les engagements

4. Analyser le risque arrêt de travail

- Analyse des comptes de résultats et des exercices par survenance
- Atelier technique : retraiter le risque arrêt de travail par source d'évolutions
- Cas pratiques concrets

5. Juridique : Jurisprudence récente

6. Apports techniques récents de la science actuarielle, risque arrêt de travail

- Mesurer l'écart entre la réalisation et la table arrêt de travail
- Aborder les enjeux de certification

7. Aspects RH

- Gestion de l'absentéisme avec mise en place de tableaux de bord, implication des acteurs de la chaîne, implication des membres du CE et du CHSCT, questionnaire d'auto diagnostic à destination des RH, CE et CHSCT
- Contraintes juridiques dans le suivi du risque arrêt de travail
- Mesurer le coût de l'arrêt de travail pour l'entreprise
- Chantier DSN : théorie et pratique

8. Présentation des différentes solutions de marché pour faciliter le retour au travail

- Etat des lieux des solutions

Qui anime cette formation ?

Anna FERREIRA

Titulaire d'un master 2 DJCE, elle est avocate au sein du département droit social de FIDAL et a rejoint le Pôle retraite et prévoyance en 2008. Anna intervient régulièrement lors de conférences ou de formations.



Sylvain ROUSSEAU
Actuaire, Président AOPS Conseil

La formation en pratique...

Quand et où ?

27 février 2017

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 220 € HT + TVA 20 %, soit 1 464 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90

www.ewh.com.

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

01 44 51 04 00

info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec



SIRET 477 962 690 00020

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr